



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 26/10/2018

Votre annonce n°**18-151452** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **93**

Annonce No **18-151452**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville d'Aubervilliers, 72, rue Henri Barbusse, Point(s) de contact : M. Eric DALED, Directeur des Achats et de la Commande Publique, 93308, Aubervilliers Cedex, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 52 51, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Fax : (+33) 1 48 39 51 85, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Mairie d'Aubervilliers - Cabinet de Madame La Maire, Point(s) de contact : Mme Lilia BOUHDJAR, 93308, Aubervilliers Cedex, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 50 42, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Code NUTS : FR106, Adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.maximilien.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Travaux d'impression et de façonnage des différents produits de la communication institutionnelle pour les années 2019 à 2020

Numéro de référence : PCI 10-18

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 79810000

Descripteur supplémentaire : TA45 - FG06

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le présent accord-cadre a pour objet l'impression, le façonnage et la livraison des différents produits de la communication institutionnelle pour les années 2019 à 2020. Les produits concernés sont classables en trois catégories : l'impression offset, l'impression numérique et la réalisation de plaques pour l'imprimerie municipale. A titre indicatif et sans que cela ne constitue une liste exhaustive, figurent les produits suivants : - Les affiches quadrichromies grands et petits formats - Les guides et plaquettes - Les programmes - Les flyers - Le journal interne de la collectivité locale - La lettre du maire - Les panneaux d'exposition - Les calicots et bâches imprimés A ces prestations traditionnellement traitées dans le cadre de marchés publics, il a été intégrée l'impression du journal " Les Nouvelles d'Auber ".

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 400 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Impression

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Impression du journal bi-mensuel municipal " Les Nouvelles d'Auber "

Lot n° : 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 79810000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : Ville d'Aubervilliers

II.2.4) **Description des prestations** : Tabloïd 16 pages, Format : 280 x 360 mm, Format ouvert : 560 x 360 mm, Recassé au format 280 x 180 mm, Impression quadri R°V°, Sur papier Journal amélioré 55g blancheur 76 (idem journal de ma ville), Sous liens croisés (à l'exclusion de films plastiques), Livraison 1 point 93, 35 000 ex, Dans la mesure du possible et par préférence, les journaux devront être produits à partir d'une technologie d'impression en rotative sans sécheur ou équivalent.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 150 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2019. Il sera renouvelable par reconduction expresse, 1 année au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2020.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Impression

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Impression des autres produits de la communication institutionnelle

Lot n° : 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 79810000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : Mairie d'Aubervilliers

II.2.4) **Description des prestations** : Les prestations à réalisées ainsi que leur descriptif technique figurent à l'article 3.2 du Cahier des Clauses Particulières.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 250 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2019. Il sera renouvelable par reconduction expresse, 1 année au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2020.

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Impression

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Les candidats devront remettre les documents suivants : - Le formulaire DC1 " Lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses co-traitants " dûment complété, daté et signé en original ; - Le formulaire DC2 " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement " dûment complété ; Ou - Le formulaire DUME ; - Le cas échéant, une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, l'autorisant à poursuivre son activité dans la période d'exécution de l'accord-cadre. - Les candidats devront également fournir : • Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; • Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution de l'accord-cadre ; • Une liste des principales références concernant des prestations similaires à l'objet du présent accord-cadre, effectuées au cours des trois dernières années ; • Le cas échéant, les certificats de qualifications professionnelles du candidat.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

26 novembre 2018 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 26 novembre 2018 - 16:05

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

attention depuis le 1^{er} OCTOBRE 2018 les candidatures et offres papiers ne sont plus acceptées. En aucun cas la signature électronique du dossier d'offre n'est obligatoire au stade de la candidature. Il est d'ailleurs préconisé que le marché soit signé avec l'attributaire en fin de procédure. Toutefois, si le candidat décide de signer son offre lors du dépôt de son dossier, il est rappelé que le signataire doit être habilité à engager le candidat. Les offres seront présentées par voie électronique (Cf. Détails article 5 du règlement de consultation (R.C)) L'Offre devra obligatoirement comporter les documents suivants : - l'Acte d'engagement (A.E.) dûment complété, tamponné, daté et signé, sans aucune modification ni réserve ; - le Bordereau des Prix Unitaires et des délais (B.P.U.D.), annexe à l'a.e., dûment complété et daté, sans aucune modification ni réserve ; - une note environnementale et technique, selon le cadre fourni, précisant les conditions de réalisation des prestations respectant les contraintes environnementales minimum suivantes : • les objectifs de l'entreprise ou engagements dans le cadre de l'élimination des déchets dangereux ; • la sécurisation du stockage de produits chimiques et l'utilisation de produits non toxiques ; • la possession par le candidat du label Imprim'Vert ou équivalent ; • la nature et la qualité des moyens de transport permettant de limiter l'impact écologique des déplacements entre les locaux de l'imprimeur et du donneur d'ordre. • Pour lot n°1 uniquement, en complément des éléments ci-dessus indiqués : * un descriptif des moyens en personnel et en matériel mis en œuvre afin de répondre à l'engagement de produire résolument un journal dans des conditions prenant en compte la lutte contre le réchauffement climatique notamment par l'utilisation de la technologie d'impression sans sécheur ou équivalent. - Un RIB L'Absence et/ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus aurait pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article 59.i du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr, Fax : (+33) 1 49 20 20 99

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr, Fax : (+33) 1 49 20 20 99

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

26 octobre 2018

Éléments de facturation :

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 26 novembre 2018

Objet de l'avis : Travaux d'impression et de façonnage des différents produits de la communication institutionnelle pour les années 2019 à 2020
Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers
Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux 



ACCR3614748



> Informations légales